



## PPR et TPT dans la fonction publique hospitalière

-----  
Par Therese

Bonjour,  
J'aimerais savoir si un temps partiel thérapeutique est possible lors d'un plan de préparation au reclassement ?  
Merci pour vos réponses.

-----  
Par kang74

Bonjour

En toute logique on ne peut pas être en TPT ( ou en arrêt)pendant préparation au reclassement puisque c'est l'inaptitude qui le motive et que vous n'êtes pas en poste .

Suivant l'avis du conseil médical, le PPR pourra néanmoins être suspendu MAIS sa durée sera toujours d'un maximum à partir de la date ou il a débuté .

J'attire votre attention sur le fait que le TPT doit favoriser le retour sur l'emploi ou une rééducation qui permette de reprendre un emploi : dans le cas d'un état de santé stabilisé ou vous êtes reconnue inapte, je n'en vois pas la légitimité légale .

-----  
Par Therese

Alors...

J'ai été reconnue inapte à mon métier d'origine.

Suite à ça, on a démarré une PPR et j'étais en mi-temps thérapeutique sur le 1er nouveau poste que l'on a testé.

Finalement, au bout de 7 mois, la PPR a été suspendu, le poste ne convenant pas et en attendant d'en trouver un qui soit plus adapté (cela m'a été proposé par une cadre DRH).

Or, là, après un entretien concluant pour un autre poste, on me dit de reprendre à plein temps.

D'où mon interrogation : pourquoi cela a-t-il été possible sur le 1er poste testé ? L'erreur a-t-elle eu lieu à ce moment-là ?